

**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL**
du Mardi 13 Mai 2025 (report de la séance du Mardi 29 Avril 2025)
Date convocation : 30 avril 2025

Première convocation

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 18 avril 2025, s'est réuni à la salle Familia 1 à SERVON SUR VILAINE, le Mardi 29 avril deux mille vingt-cinq à 18h15.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	27
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	1

Etaients Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Daniel CARRE (BOISTRUDAN) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – Mme Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) – M. Denis GATEL (CHATEAUGIRON) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Marie-Christine ATHANASE (COESMES) – M. Daniel TESSIER (DOMALAIN) – M. Jean-Marc DESHOMMES (DOMLOUP) – Mme Nelly TESSIER (JANZE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – M. Michel RENOU (LOUVIGNE DE BAIS) – Mme Véronique BREMOND (MARTIGNE-FERCHAUD) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – M. Paul DAGUIN (RANNEE) – M. Denis LE VERGER (RETIERS) – M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme Isabelle DUSSOUS (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : M. Hervé OLIVRY (DROUGES) – Mme Anne TAILLANDIER (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – M. Dominique RONCERAY (LE PERTRE) – Mme Patricia LE GOFF (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – Mme Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL).

Pouvoir : Mme Isabelle CEZE (JANZE) donne pouvoir à M. Patrick ROBERT (BRIE).

Arrivée en cours de séance : Néant

Départ en cours de séance : Néant

Assistaient également à la réunion : M. Loïc GALLON (DOMALAIN).

Etaients absents excusés : M. Jérôme LEMARIE (ARBRISSEL) – M. Bertrand DESILLE (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – M. Éric GLINCHE (BAIS) – M. Éric PERCHAIS, M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Arnaud VOISINNE (CHATILLON EN VENDELAIS) – Mme Véronique PELEY (CORNILLE) – M. Bernard BOUFFART (DOMLOUP) – Mme Patricia MARSOLLIER (DROUGES) – M. Raymond SOULAS, Mme Thérèse MONNET (EANCE) – Mme Marie-Christine MORICE (ETRELLES) – M. Roland LE DROFF (GENNES SUR SEICHE) – Mme Isabelle CEZE (JANZE) – M. Joël TRAVERS, M. Mickaël DUFRENE (LA CHAPELLE-ERBREE) – M. Daniel FEVRIER (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Christine THIKEN (LE PERTRE) – Mme Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. Jean-Yves PAIN, M. Rémi TROPEE (MARPIRE) – M. SEBASTIEN BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – Mme Marie-Christine LECONTE, M. Alain PIETTE (MECE) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – Mme Lynda COQUELIN (MONTREUIL DES LANDES) – M. Stéphane LE CLINCHE, M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – M. Christian JAN (MOUSSE) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN, M. Gilles DETRAIT (NOYAL SUR VILAINE) – Mme Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – Mme Cathy MIOT (SERVON SUR VILAINE) – Mme Jocelyne GAUTIER (ST AUBIN DES LANDES) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – Mme Sandrine DESCHAMPS-POZZAN (ST JEAN SUR VILAINE) – M. Antoine BORDIER (ST M'HERVE) – M. Denis FROMONT (TAILLIS) – Mme Gwénaëlle RENOUX (THOURIE) – M. Dominique PERETTE (TORCE) – Mme Maryse HUCHET, Mme Laurence DOURDAIN (VAL D'IZE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – Mme Marie-Cécile TARRIOL (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE)

Séance reportée faute de quorum

Deuxième convocation

Lors de la séance du comité syndical du 29 Avril 2025, le quorum n'a pas été atteint. Par conséquent, le Comité Syndical est à nouveau convoqué le 30 avril 2025, et s'est réuni au siège du SMICTOM à VITRE, le Mardi 13 mai deux mille vingt-cinq à 13h30.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	27
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	0

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – M. Daniel CARRE (BOISTRUDAN) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – Mme Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) – M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Véronique PELEY (CORNILLE) – Mme Isabelle CEZE (JANZE) – M. Joël TRAVERS (LA CHAPELLE-ERBREE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – Mme Christine THIKEN (LE PERTRE) – M. Jean-Yves PAIN (MARPIRE) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN (NOYAL SUR VILAINE) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – Mme Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – M. Jean-Yves BOURCIER (PRINCE) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – Mme Gwénaëlle RENOUX (THOURIE) – Mme Maryse HUCHET (VAL D'IZE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme Isabelle DUSSOUS, Mme Marie-Cécile TARRIOL (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : M. Éric PERCHAI (CHATEAUBOURG) – M. Gilles THOMAS (DOMAGNE) – Mme Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS).

Pouvoir : *Néant*

Arrivée en cours de séance : *Néant*

Départ en cours de séance : *M. Christian SORIEUX (Q6)*

Assistaient également à la réunion : *Néant*

Etaient absents excusés : M. Éric GLINCHE (BAIS) – M. Jean-François HEROGUER (CHAMPEAUX) – M. Vincent BOUTHÉMY, M. Yves RENAULT (CHATEAUGIRON) – M. Daniel TESSIER, M. Loïc GALLON (DOMALAIN) – Mme Thérèse MONNET (EANCE) – M. Philippe SIAUDEAU (FORGES LA FORET) – M. Roland LE DROFF (GENNES SUR SEICHE) – M. Daniel FEVRIER, M. Amand LETORT (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. SEBASTIEN BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – Mme Marie-Christine LÉCONTE, M. Alain PIETTE (MECE) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – M. Christian JAN (MOUSSE) – Mme Marie-Thérèse HOCDE, M. Didier ALIX (MOUTIERS) – Mme Céline THEUREAU (NOYAL SUR VILAINE) – M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE) – Mme Jocelyne GAUTIER, M. Patrice LEQUEUX (ST AUBIN DES LANDES) – M. Emmanuel ROUILLARD (ST DIDIER) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL) – M. Denis FROMONT (TAILLIS) – M. Dominique PERETTE (TORCE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – M. Fabrice HEULOT, M. Emmanuel COUVERT (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS)

En l'absence du Président, Mme Isabelle DUSSOUS- 1^{ère} Vice-Présidente, préside la séance.



COMITÉ SYNDICAL 13 MAI 2025

DELIBERATION N°1 (1.1 Marché Publics)

OBJET : DECHETERIE : Marché pour la collecte des déchets non dangereux issus des déchèteries - Attribution

Monsieur Mickaël LEFEUVRE, Vice-Président en charge des déchèteries expose :

Vu le marché (2021-27) signé avec la Société SECHE TRANSPORT pour le transport des déchets issus des déchèteries ;

Vu le terme du marché actuel prévu au 30 juin 2025, un appel d'offres a été lancé pour la collecte des déchets non dangereux issus des douze déchetteries du SMICTOM du Sud Est 35.

PUBLICITE :

Procédure : Appel d'offres ouvert- accord cadre à bon de commande mono-attributaire

La date limite de réception des offres a été fixée au 28 avril 2025 à 12h.

Montant estimé du marché : 725 000 € HT

Durée : 30 mois

La prestation porte sur :

- La location des bennes et les rotations de celles-ci,
- Le transport des bennes des déchèteries vers les repreneurs désignés par le SMICTOM dans ce document,

Le marché prend effet au 1^{er} Juillet 2025

ANALYSE DES OFFRES :

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le Mardi 29 avril à 17h30, afin d'analyser les offres des candidats.

Le jugement des offres est effectué conformément aux dispositions du Code de la commande publique.

Les critères de jugement des offres classés par ordre décroissant sont les suivants :

- 1 Prix des prestations : (55/100)
- 2 Valeur technique de l'offre au regard des éléments détaillés dans le mémoire du candidat : (40/100)
 - Qualité de l'organisation technique proposée : 20
 - Pertinence des moyens humains et matériels proposés : 20
- 3 Performance en matière de protection de l'environnement (appréciée au regard du matériel roulant choisi) : (5/100)

La Commission d'appel d'offres réunie le 29 avril 2025, a déclaré l'ensemble des candidatures et des offres des candidats recevables.

NOTATION	SECHE	BRANGEON
VALEUR TECHNIQUE (40)	40.00	40.00
VALEUR FINANCIERE (55)	55.00	50.19
VALEUR ENVIRONNEMENTALE (5)	4.00	5.00
NOTE GLOBALE (100)	<u>99.00</u>	<u>95.19</u>
CLASSEMENT	<u>1</u>	<u>2</u>

La Commission d'appel d'offres décide de retenir l'offre de la Société SECHE TRANSPORTS, offre techniquement et financièrement la plus adaptée.

LA VICE-PRESIDENTE DEMANDE AUX MEMBRES DU COMITE SYNDICAL DE SE POSITIONNER SUR LE CHOIX DU CANDIDAT.

Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,

**Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents,
DECIDE :**

- D'autoriser le Président à signer et notifier le marché à intervenir avec la Société SECHE TRANSPORTS pour le transport des déchets non dangereux issus des 12 déchèteries, pour un montant estimé à 868 766.75 € H.T, pour une durée de 30 mois, ainsi que tout document se rapportant à son exécution et à son règlement.

Présents : 27
Pouvoir : 0
Nombre de votants : 27
Nombre de voix pour : 27
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le Président,
 Christian STEPHAN



**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL**
du Mardi 13 Mai 2025 (report de la séance du Mardi 29 Avril 2025)
Date convocation : 30 avril 2025

Première convocation

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 18 avril 2025, s'est réuni à la salle Familia 1 à SERVON SUR VILAINE, le Mardi 29 avril deux mille vingt-cinq à 18h15.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	27
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	1

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Daniel CARRE (BOISTRUDAN) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – Mme Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) – M. Denis GATEL (CHATEAUGIRON) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Marie-Christine ATHANASE (COESMES) – M. Daniel TESSIER (DOMALAIN) – M. Jean-Marc DESHOMMES (DOMLOUP) – Mme Nelly TESSIER (JANZE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – M. Michel RENOUE (LOUVIGNE DE BAIS) – Mme Véronique BREMOND (MARTIGNE-FERCHAUD) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – M. Paul DAGUIN (RANNEE) – M. Denis LE VERGER (RETIERS) – M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme Isabelle DUSSOUS (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : M. Hervé OLIVRY (DROUGES) – Mme Anne TAILLANDIER (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – M. Dominique RONCERAY (LE PERTRE) – Mme Patricia LE GOFF (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – Mme Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL).

Pouvoir : Mme Isabelle CEZE (JANZE) donne pouvoir à M. Patrick ROBERT (BRIE).

Arrivée en cours de séance : *Néant*

Départ en cours de séance : *Néant*

Assistaient également à la réunion : M. Loïc GALLON (DOMALAIN).

Etaient absents excusés : M. Jérôme LEMARIE (ARBRISSEL) – M. Bertrand DESILLE (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – M. Éric GLINCHE (BAIS) – M. Éric PERCHAIS, M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Arnaud VOISINNE (CHATILLON EN VENDELAIS) – Mme Véronique PELEY (CORNILLE) – M. Bernard BOUFFART (DOMLOUP) – Mme Patricia MARSOLLIER (DROUGES) – M. Raymond SOULAS, Mme Thérèse MONNET (EANCE) – Mme Marie-Christine MORICE (ETRELLES) – M. Roland LE DROFF (GENNES SUR SEICHE) – Mme Isabelle CEZE (JANZE) – M. Joël TRAVERS, M. Mickaël DUFRENE (LA CHAPELLE-ERBREE) – M. Daniel FEVRIER (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Christine THIKEN (LE PERTRE) – Mme Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. Jean-Yves PAIN, M. Rémi TROPEE (MARPIRE) – M. SEBASTIEN BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – Mme Marie-Christine LECONTE, M. Alain PIETTE (MECE) – M. Christophe POLLYN (MONTAOUTOUR) – Mme Lynda COQUELIN (MONTREUIL DES LANDES) – M. Stéphane LE CLINCHE, M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – M. Christian JAN (MOUSSE) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN, M. Gilles DETRAIT (NOYAL SUR VILAINE) – Mme Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – Mme Cathy MIOT (SERVON SUR VILAINE) – Mme Jocelyne GAUTIER (ST AUBIN DES LANDES) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – Mme Sandrine DESCHAMPS-POZZAN (ST JEAN SUR VILAINE) – M. Antoine BORDIER (ST M'HERVE) – M. Denis FROMONT (TAILLIS) – Mme Gwénaëlle RENOUE (THOURIE) – M. Dominique PERETTE (TORCE) – Mme Maryse HUCHET, Mme Laurence DOURDAIN (VAL D'IZE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – Mme Marie-Cécile TARRIOL (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE)

Séance reportée faute de quorum



Deuxième convocation

Lors de la séance du comité syndical du 29 Avril 2025, le quorum n'a pas été atteint. Par conséquent, le Comité Syndical est à nouveau convoqué le 30 avril 2025, et s'est réuni au siège du SMICTOM à VITRE, le Mardi 13 mai deux mille vingt-cinq à 13h30.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	27
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	0

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – M. Daniel CARRE (BOISTRUDAN) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – Mme Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) – M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Véronique PELEY (CORNILLE) – Mme Isabelle CEZE (JANZE) – M. Joël TRAVERS (LA CHAPELLE-ERBREE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – Mme Christine THIKEN (LE PERTRE) – M. Jean-Yves PAIN (MARPIRE) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN (NOYAL SUR VILAINE) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – Mme Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – M. Jean-Yves BOURCIER (PRINCE) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – Mme Gwénaëlle RENOUX (THOURIE) – Mme Maryse HUCHET (VAL D'IZE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme Isabelle DUSSOUS, Mme Marie-Cécile TARRIOL (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : M. Éric PERCHAS (CHATEAUBOURG) – M. Gilles THOMAS (DOMAGNE) – Mme Marie-France ESNault (ST CHRISTOPHE DES BOIS).

Pouvoir : *Néant*

Arrivée en cours de séance : *Néant*

Départ en cours de séance : *M. Christian SORIEUX (Q6)*

Assistaient également à la réunion : *Néant*

Etaient absents excusés : M. Éric GLINCHE (BAIS) – M. Jean-François HEROGUER (CHAMPEAUX) – M. Vincent BOUTHÉMY, M. Yves RENAULT (CHATEAUGIRON) – M. Daniel TESSIER, M. Loïc GALLON (DOMALAIN) – Mme Thérèse MONNET (EANCE) – M. Philippe SIAUDEAU (FORGES LA FORÊT) – M. Roland LE DROFF (GENNES SUR SEICHE) – M. Daniel FEVRIER, M. Amand LETORT (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. SEBASTIEN BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – Mme Marie-Christine LECONTE, M. Alain PIETTE (MECE) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – M. Christian JAN (MOUSSE) – Mme Marie-Thérèse HOCDE, M. Didier ALIX (MOUTIERS) – Mme Céline THEUREAU (NOYAL SUR VILAINE) – M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE) – Mme Jocelyne GAUTIER, M. Patrice LEQUEUX (ST AUBIN DES LANDES) – M. Emmanuel ROUILLARD (ST DIDIER) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL) – M. Denis FROMONT (TAILLIS) – M. Dominique PERETTE (TORCE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – M. Fabrice HEULOT, M. Emmanuel COUVERT (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS)

En l'absence du Président, Mme Isabelle DUSSOUS- 1^{ère} Vice-Présidente, préside la séance.



COMITÉ SYNDICAL 13 MAI 2025

DELIBERATION N°2 (7.1 Décisions budgétaires)

OBJET : FINANCES : Convention de redevance d'équilibre à intervenir avec S3T'ec pour la période 2025-2026

Madame Isabelle DUSSOUS, Vice-Présidente expose :

Vu l'arrêté préfectoral du 22 novembre 2018 portant création du Syndicat mixte ouvert de traitement des déchets ménagers et assimilés,

Vu l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2024 portant modification des statuts du Syndicat de Tri, Traitement, Transition écologique et circulaire,

Pour équilibrer le Budget d'S3T'ec, une redevance doit être apportée par les deux SMICTOMS adhérents.

Une convention a été signée entre les SMICTOMS adhérents et S3T'ec afin de définir les conditions de répartition et de versement de la redevance d'équilibre nécessaire au financement pour les années 2022-2026. (Délibération n°7 du Comité syndical en date du 17/2/2022, modifiée par la Délibération n°9 du Comité Syndical du 05/07/2023)

Au 1^{er} janvier 2025, le SMICTOM des Pays de Vilaine a transféré sa compétence traitement à S3T'ec. Il est donc proposé de signer une nouvelle convention entre S3T'ec et ses adhérents afin d'intégrer le SMICTOM des Pays de Vilaine. (**Convention en Annexe page 12**)

LA VICE-PRESIDENTE DEMANDE AU COMITE SYNDICAL DE SE PRONONCER SUR CETTE NOUVELLE CONVENTION.

Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,

Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents :

- **Adopte le mode de calcul et de répartition de la redevance d'équilibre proposé,**
- **Valide le projet de convention à passer entre les SMICTOM et le SYNDICAT DE TRAITEMENT-S3T'EC,**
- **Charge le Président, ou son représentant, de prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.**

Présents : 26
Pouvoir : 0
Nombre de votants : 26
Nombre de voix pour : 26
Abstentions : 0
Contre : 0

**Pour extrait conforme,
Le Président,**



Christian STEPHAN



Envoyé en préfecture le 20/05/2025

Reçu en préfecture le 20/05/2025

Publié le

ID : 035-253500953-20250513-CS03_MAI2025-DE

**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL**
du Mardi 13 Mai 2025 (report de la séance du Mardi 29 Avril 2025)
Date convocation : 30 avril 2025

Première convocation

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 18 avril 2025, s'est réuni à la salle Familia 1 à SERVON SUR VILAINE, le Mardi 29 avril deux mille vingt-cinq à 18h15.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	27
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	1

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Daniel CARRE (BOISTRUDAN) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – Mme Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) – M. Denis GATEL (CHATEAUGIRON) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Marie-Christine ATHANASE (COESMES) – M. Daniel TESSIER (DOMALAIN) – M. Jean-Marc DESHOMMES (DOMLOUP) – Mme Nelly TESSIER (JANZE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – M. Michel RENOUE (LOUVIGNE DE BAIS) – Mme Véronique BREMOND (MARTIGNE-FERCHAUD) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – M. Paul DAGUIN (RANNEE) – M. Denis LE VERGER (RETIERS) – M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme Isabelle DUSSOUS (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : M. Hervé OLIVRY (DROUGES) – Mme Anne TAILLANDIER (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – M. Dominique RONCERAY (LE PERTRE) – Mme Patricia LE GOFF (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – Mme Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL).

Pouvoir : Mme Isabelle CEZE (JANZE) donne pouvoir à M. Patrick ROBERT (BRIE).

Arrivée en cours de séance : *Néant*

Départ en cours de séance : *Néant*

Assistaient également à la réunion : M. Loïc GALLON (DOMALAIN).

Etaient absents excusés : M. Jérôme LEMARIE (ARBRISSEL) – M. Bertrand DESILLE (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – M. Éric GLINCHE (BAIS) – M. Éric PERCHAIS, M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Arnaud VOISINNE (CHATILLON EN VENDELAIS) – Mme Véronique PELEY (CORNILLE) – M. Bernard BOUFFART (DOMLOUP) – Mme Patricia MARSOLLIER (DROUGES) – M. Raymond SOULAS, Mme Thérèse MONNET (EANCE) – Mme Marie-Christine MORICE (ETRELLES) – M. Roland LE DROFF (GENNES SUR SEICHE) – Mme Isabelle CEZE (JANZE) – M. Joël TRAVERS, M. Mickaël DUFRENE (LA CHAPELLE-ERBREE) – M. Daniel FEVRIER (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Christine THIKEN (LE PERTRE) – Mme Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. Jean-Yves PAIN, M. Rémi TROPEE (MARPIRE) – M. SEBASTIEN BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – Mme Marie-Christine LECONTE, M. Alain PIETTE (MECE) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – Mme Lynda COQUELIN (MONTREUIL DES LANDES) – M. Stéphane LE CLINCHE, M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – M. Christian JAN (MOUSSE) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN, M. Gilles DETRAIT (NOYAL SUR VILAINE) – Mme Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – Mme Cathy MIOT (SERVON SUR VILAINE) – Mme Jocelyne GAUTIER (ST AUBIN DES LANDES) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – Mme Sandrine DESCHAMPS-POZZAN (ST JEAN SUR VILAINE) – M. Antoine BORDIER (ST M'HERVE) – M. Denis FROMONT (TAILLIS) – Mme Gwénaëlle RENOUEX (THOURIE) – M. Dominique PERETTE (TORCE) – Mme Maryse HUCHET, Mme Laurence DOURDAIN (VAL D'IZE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – Mme Marie-Cécile TARRIOL (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE)

Séance reportée faute de quorum



Deuxième convocation

Lors de la séance du comité syndical du 29 Avril 2025, le quorum n'a pas été atteint. Par conséquent, le Comité Syndical est à nouveau convoqué le 30 avril 2025, et s'est réuni au siège du SMICTOM à VITRE, le Mardi 13 mai deux mille vingt-cinq à 13h30.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	27
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	0

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – M. Daniel CARRE (BOISTRUDAN) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – Mme Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) – M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Véronique PELEY (CORNILLE) – Mme Isabelle CEZE (JANZE) – M. Joël TRAVERS (LA CHAPELLE-ERBREE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – Mme Christine THIKEN (LE PERTRE) – M. Jean-Yves PAIN (MARPIRE) – M. Christophe POLLYN (MONTAOUTOUR) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN (NOYAL SUR VILAINE) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – Mme Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – M. Jean-Yves BOURCIER (PRINCE) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – Mme Gwénaëlle RENOUX (THOURIE) – Mme Maryse HUCHET (VAL D'IZE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme Isabelle DUSSOUS, Mme Marie-Cécile TARRIOL (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : M. Éric PERCHAIS (CHATEAUBOURG) – M. Gilles THOMAS (DOMAGNE) – Mme Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS).

Pouvoir : *Néant*

Arrivée en cours de séance : *Néant*

Départ en cours de séance : *M. Christian SORIEUX (Q6)*

Assistaient également à la réunion : *Néant*

Etaient absents excusés : M. Éric GLINCHE (BAIS) – M. Jean-François HEROGUER (CHAMPEAUX) – M. Vincent BOUTHÉMY, M. Yves RENAULT (CHATEAUGIRON) – M. Daniel TESSIER, M. Loïc GALLON (DOMALAIN) – Mme Thérèse MONNET (EANCE) – M. Philippe SIAUDEAU (FORGES LA FORET) – M. Roland LE DROFF (GENNES SUR SEICHE) – M. Daniel FEVRIER, M. Amand LETORT (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. SEBASTIEN BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – Mme Marie-Christine LECONTE, M. Alain PIETTE (MECE) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – M. Christian JAN (MOUSSE) – Mme Marie-Thérèse HOCDE, M. Didier ALIX (MOUTIERS) – Mme Céline THEUREAU (NOYAL SUR VILAINE) – M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE) – Mme Jocelyne GAUTIER, M. Patrice LEQUEUX (ST AUBIN DES LANDES) – M. Emmanuel ROUILLARD (ST DIDIER) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL) – M. Denis FROMONT (TAILLIS) – M. Dominique PERETTE (TORCE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – M. Fabrice HEULOT, M. Emmanuel COUVERT (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS)

En l'absence du Président, Mme Isabelle DUSSOUS- 1^{ère} Vice-Présidente, préside la séance.

**COMITÉ SYNDICAL 13 MAI 2025****DELIBERATION N°3**

(3.1 Acquisition)

OBJET : FINANCES : Acquisition de terrain auprès de Vitré communauté

Madame Isabelle DUSSOUS, Vice-Présidente expose :

Dans le cadre de sa compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés », le Syndicat prend en charge les coûts d'investissement pour la construction de déchèteries sur des terrains mis jusqu'à présent à disposition par les Communautés de communes et d'agglomération.

Afin de sécuriser juridiquement et financièrement son patrimoine, le Syndicat souhaite être propriétaire des terrains sur lesquels il construit ses déchèteries.

Il est proposé l'acquisition de l'ensemble des terrains pour une surface estimée à m², à l'euro symbolique :

Commune	Référence cadastrale	Surface
Argentré du Plessis	AL n°393	3 185 m ²
	AL n°396	2 390 m ²
Châteaubourg	ZB n°671	1 091 m ²
	ZB n°672	4 518 m ²
	ZB n°673	2 303 m ²
Châtillon en Vendelais	YS n°105	6 575 m ²
Val d'Izé	E n°532	7 773 m ²

LA VICE-PRESIDENTE DEMANDE AU COMITE SYNDICAL DE SE PRONONCER SUR CETTE ACQUISITION

Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,

Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents :

- Valide l'acquisition des différentes parcelles à l'euro symbolique auprès de Vitré communauté
- Charge le Président, ou son représentant, de prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

Présents : 26
Pouvoir : 0
Nombre de votants : 26
Nombre de voix pour : 26
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le Président,



Christian STEPHAN

**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL**
du Mardi 13 Mai 2025 (report de la séance du Mardi 29 Avril 2025)
Date convocation : 30 avril 2025

Première convocation

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 18 avril 2025, s'est réuni à la salle Familia 1 à SERVON SUR VILAINE, le Mardi 29 avril deux mille vingt-cinq à 18h15.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	27
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	1

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Daniel CARRE (BOISTRUDAN) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – Mme Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) – M. Denis GATEL (CHATEAUGIRON) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Marie-Christine ATHANASE (COESMES) – M. Daniel TESSIER (DOMALAIN) – M. Jean-Marc DESHOMMES (DOMLOUP) – Mme Nelly TESSIER (JANZE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – M. Michel RENOUE (LOUVIGNE DE BAIS) – Mme Véronique BREMOND (MARTIGNE-FERCHAUD) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – M. Paul DAGUIN (RANNEE) – M. Denis LE VERGER (RETIERS) – M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme Isabelle DUSSOUS (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : M. Hervé OLIVRY (DROUGES) – Mme Anne TAILLANDIER (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – M. Dominique RONCERAY (LE PERTRE) – Mme Patricia LE GOFF (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – Mme Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL).

Pouvoir : Mme Isabelle CEZE (JANZE) donne pouvoir à M. Patrick ROBERT (BRIE).

Arrivée en cours de séance : *Néant*

Départ en cours de séance : *Néant*

Assistaient également à la réunion : M. Loïc GALLON (DOMALAIN).

Etaient absents excusés : M. Jérôme LEMARIE (ARBRISSEL) – M. Bertrand DESILLE (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – M. Éric GLINCHE (BAIS) – M. Éric PERCHAIS, M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Arnaud VOISINNE (CHATILLON EN VENDELAIS) – Mme Véronique PELEY (CORNILLE) – M. Bernard BOUFFART (DOMLOUP) – Mme Patricia MARSOLLIER (DROUGES) – M. Raymond SOULAS, Mme Thérèse MONNET (EANCE) – Mme Marie-Christine MORICE (ETRELLES) – M. Roland LE DROFF (GENNES SUR SEICHE) – Mme Isabelle CEZE (JANZE) – M. Joël TRAVERS, M. Mickaël DUFRENE (LA CHAPELLE-ERBREE) – M. Daniel FEVRIER (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Christine THIKEN (LE PERTRE) – Mme Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. Jean-Yves PAIN, M. Rémi TROPEE (MARPIRE) – M. SEBASTIEN BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – Mme Marie-Christine LECONTE, M. Alain PIETTE (MECE) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – Mme Lynda COQUELIN (MONTREUIL DES LANDES) – M. Stéphane LE CLINCHE, M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – M. Christian JAN (MOUSSE) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN, M. Gilles DETRAIT (NOYAL SUR VILAINE) – Mme Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – Mme Cathy MIOT (SERVON SUR VILAINE) – Mme Jocelyne GAUTIER (ST AUBIN DES LANDES) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – Mme Sandrine DESCHAMPS-POZZAN (ST JEAN SUR VILAINE) – M. Antoine BORDIER (ST M'HERVE) – M. Denis FROMONT (TAILLIS) – Mme Gwénaëlle RENOUE (THOURIE) – M. Dominique PERETTE (TORCE) – Mme Maryse HUCHET, Mme Laurence DOURDAIN (VAL D'IZE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – Mme Marie-Cécile TARRIOL (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE)

Séance reportée faute de quorum

Deuxième convocation

Lors de la séance du comité syndical du 29 Avril 2025, le quorum n'a pas été atteint. Par conséquent, le Comité Syndical est à nouveau convoqué le 30 avril 2025, et s'est réuni au siège du SMICTOM à VITRE, le Mardi 13 mai deux mille vingt-cinq à 13h30.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	27
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	0

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – M. Daniel CARRE (BOISTRUDAN) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – Mme Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) – M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Véronique PELEY (CORNILLE) – Mme Isabelle CEZE (JANZE) – M. Joël TRAVERS (LA CHAPELLE-ERBREE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – Mme Christine THIKEN (LE PERTRE) – M. Jean-Yves PAIN (MARPIRE) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN (NOYAL SUR VILAINE) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – Mme Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – M. Jean-Yves BOURCIER (PRINCE) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – Mme Gwénaëlle RENOUX (THOURIE) – Mme Maryse HUCHET (VAL D'IZE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme Isabelle DUSSOUS, Mme Marie-Cécile TARRIOL (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : M. Éric PERCHAIS (CHATEAUBOURG) – M. Gilles THOMAS (DOMAGNE) – Mme Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS).

Pouvoir : *Néant*

Arrivée en cours de séance : *Néant*

Départ en cours de séance : *M. Christian SORIEUX (Q6)*

Assistaient également à la réunion : *Néant*

Etaient absents excusés : M. Éric GLINCHE (BAIS) – M. Jean-François HEROGUER (CHAMPEAUX) – M. Vincent BOUTHEMY, M. Yves RENAULT (CHATEAUGIRON) – M. Daniel TESSIER, M. Loïc GALLON (DOMALAIN) – Mme Thérèse MONNET (EANCE) – M. Philippe SIAUDEAU (FORGES LA FORET) – M. Roland LE DROFF (GENNES SUR SEICHE) – M. Daniel FEVRIER, M. Amand LETORT (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. SEBASTIEN BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – Mme Marie-Christine LECONTE, M. Alain PIETTE (MECE) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – M. Christian JAN (MOUSSE) – Mme Marie-Thérèse HOCDE, M. Didier ALIX (MOUTIERS) – Mme Céline THEUREAU (NOYAL SUR VILAINE) – M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE) – Mme Jocelyne GAUTIER, M. Patrice LEQUEUX (ST AUBIN DES LANDES) – M. Emmanuel ROUILLARD (ST DIDIER) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL) – M. Denis FROMONT (TAILLIS) – M. Dominique PERETTE (TORCE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – M. Fabrice HEULOT, M. Emmanuel COUVERT (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS)

En l'absence du Président, Mme Isabelle DUSSOUS- 1^{ère} Vice-Présidente, préside la séance.



COMITÉ SYNDICAL 13 MAI 2025

DELIBERATION N°4

(4.1 personnels titulaires et stagiaires de la FPT)

OBJET : RESSOURCES HUMAINES : Déchèterie : Création d'un poste d'agent d'accueil permanent à temps complet

Monsieur Claude CAILLEAU, Vice-président aux Affaires générales expose :

Aux termes du Code général des collectivités territoriales et notamment des articles L.313-1, L.542-1 et suivants, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services. De même, la modification du tableau des effectifs afin de permettre les avancements de grade relève de la compétence de l'assemblée délibérante.

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le budget 2025,

Vu la délibération n°7, relative au régime indemnitaire adoptée le 25/06/2024,

Considérant la nécessité de recruter un agent d'accueil supplémentaire sur le Valoparc de Janzé compte tenu de la superficie du site, de sa fréquentation et de l'ouverture du site Révalo, il est proposé de créer un emploi permanent et d'ouvrir le recrutement aux contractuels.

L'emploi permanent d'agent d'accueil en déchèterie pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C, de la filière technique, sur le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

L'agent affecté à cet emploi a pour missions :

- d'assurer un accueil de qualité auprès des usagers, professionnels et collectivités,
- de conseiller et orienter les utilisateurs pour une bonne affectation des déchets,
- d'informer les usagers sur le fonctionnement de la déchèterie, les consignes de tri et le devenir,
- d'assurer la gestion du site : gestion des enlèvements de bennes, tenue des registres,
- de faire respecter le règlement intérieur du site,
- d'assurer l'entretien du site et des locaux : balayage, nettoyage des abords de quai, entretien des espaces verts et des bâtiments,
- de vérifier le fonctionnement des équipements, notamment système d'accès, et signaler tous dysfonctionnements au supérieur.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un contractuel recruté sur le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe relevant de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article L. 332-8 2° du Code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau CAP, de connaître les filières de valorisation et d'une expérience professionnelle similaire d'au moins deux ans ainsi que des connaissances en entretien bâtiment ou espaces verts (gestion des déchets et propreté urbaine privilégiée).

La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement, à savoir au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe et dans le respect d'un indice plafond correspondant au dernier échelon du grade.

Le régime indemnitaire instauré par la collectivité sera également applicable. L'ensemble de la rémunération (traitement de base et régime indemnitaire) prendra en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

LE PRESIDENT DEMANDE AUX MEMBRES DU COMITE SYNDICAL DE SE PRONONCER SUR LA CREATION D'UN POSTE D'ASSISTANT(E) FINANCES-RH.

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,
Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents,
DECIDE :**

- **De créer un poste permanent à compter du 1^{er} mai 2025,**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à procéder :**
 - o **Au recrutement dans le cadre d'emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,**
 - o **A la rémunération de l'agent selon la grille indiciaire de la fonction publique territoriale,**
 - o **Au versement du régime indemnitaire conformément à la délibération N°7 du Comité Syndical en date du 25 Juin 2024,**
- **D'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires au recrutement (contrat, arrêté, ...).**

Présents : 26
Pouvoir : 0
Nombre de votants : 26
Nombre de voix pour : 26
Abstentions : 0
Contre : 0

**Pour extrait conforme,
Le Président,**

 **Christian STEPHAN**
smictom

**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du Mardi 13 Mai 2025 (report de la séance du Mardi 29 Avril 2025)
Date convocation : 30 avril 2025**

Première convocation

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 18 avril 2025, s'est réuni à la salle Familia 1 à SERVON SUR VILAINE, le Mardi 29 avril deux mille vingt-cinq à 18h15.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	27
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	1

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Daniel CARRE (BOISTRUDAN) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – Mme Marie-Annick COUASON (CHAMPEAUX) – M. Denis GATEL (CHATEAUGIRON) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Marie-Christine ATHANASE (COESMES) – M. Daniel TESSIER (DOMALAIN) – M. Jean-Marc DESHOMMES (DOMLOUP) – Mme Nelly TESSIER (JANZE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – M. Michel RENOU (LOUVIGNE DE BAIS) – Mme Véronique BREMOND (MARTIGNE-FERCHAUD) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – M. Paul DAGUIN (RANNEE) – M. Denis LE VERGER (RETIERS) – M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme Isabelle DUSSOUS (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : M. Hervé OLIVRY (DROUGES) – Mme Anne TAILLANDIER (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – M. Dominique RONCERAY (LE PERTRE) – Mme Patricia LE GOFF (MONTREUIL SOUS PEROUSE) – Mme Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL).

Pouvoir : Mme Isabelle CEZE (JANZE) donne pouvoir à M. Patrick ROBERT (BRIE).

Arrivée en cours de séance : *Néant*

Départ en cours de séance : *Néant*

Assistaient également à la réunion : M. Loïc GALLON (DOMALAIN).

Etaient absents excusés : M. Jérôme LEMARIE (ARBRISSEL) – M. Bertrand DESILLE (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – M. Éric GLINCHE (BAIS) – M. Éric PERCHAIS, M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Arnaud VOISINNE (CHATILLON EN VENDELAIS) – Mme Véronique PELEY (CORNILLE) – M. Bernard BOUFFART (DOMLOUP) – Mme Patricia MARSOLLIER (DROUGES) – M. Raymond SOULAS, Mme Thérèse MONNET (EANCE) – Mme Marie-Christine MORICE (ETRELLES) – M. Roland LE DROFF (GENNES SUR SEICHE) – Mme Isabelle CEZE (JANZE) – M. Joël TRAVERS, M. Mickaël DUFRENE (LA CHAPELLE-ERBREE) – M. Daniel FEVRIER (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Christine THIKEN (LE PERTRE) – Mme Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. Jean-Yves PAIN, M. Rémi TROPEE (MARPIRE) – M. SEBASTIEN BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – Mme Marie-Christine LECONTE, M. Alain PIETTE (MECE) – M. Christophe POLLYN (MONTAOUTOUR) – Mme Lynda COQUELIN (MONTREUIL DES LANDES) – M. Stéphane LE CLINCHE, M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – M. Christian JAN (MOUSSE) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN, M. Gilles DETRAIT (NOYAL SUR VILAINE) – Mme Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – Mme Cathy MIOT (SERVON SUR VILAINE) – Mme Jocelyne GAUTIER (ST AUBIN DES LANDES) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – Mme Sandrine DESCHAMPS-POZZAN (ST JEAN SUR VILAINE) – M. Antoine BORDIER (ST M'HERVE) – M. Denis FROMONT (TAILLIS) – Mme Gwénaëlle RENOUX (THOURIE) – M. Dominique PERETTE (TORCE) – Mme Maryse HUCHET, Mme Laurence DOURDAIN (VAL D'IZE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – Mme Marie-Cécile TARRIOL (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE)

Séance reportée faute de quorum

Deuxième convocation

Lors de la séance du comité syndical du 29 Avril 2025, le quorum n'a pas été atteint. Par conséquent, le Comité Syndical est à nouveau convoqué le 30 avril 2025, et s'est réuni au siège du SMICTOM à VITRE, le Mardi 13 mai deux mille vingt-cinq à 13h30.

Nombre de délégués :	79	Nombre de délégués présents :	27
Quorum :	40	Nombre de pouvoirs :	0

Etaient Présents :

Délégués Titulaires : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS) – M. Bertrand THOMAS (AVAILLES SUR SEICHE) – M. Daniel CARRE (BOISTRUDAN) – M. Mickaël LEFEUVRE (BREAL SOUS VITRE) – M. Patrick ROBERT (BRIE) – Mme Marie-Annick COUASNON (CHAMPEAUX) – M. Jérémie DROUILLE (CHATEAUBOURG) – M. Christian SORIEUX (CHELUN) – Mme Véronique PELEY (CORNILLE) – Mme Isabelle CEZE (JANZE) – M. Joël TRAVERS (LA CHAPELLE-ERBREE) – Mme Danielle RESONET (LANDAVRAN) – Mme Christine THIKEN (LE PERTRE) – M. Jean-Yves PAIN (MARPIRE) – M. Christophe POLLYN (MONTAUTOUR) – Mme Marielle MURET-BAUDOIN (NOYAL SUR VILAINE) – M. Allain TESSIER (PIRE-CHANCE) – Mme Christine HAIGRON (POCE LES BOIS) – M. Jean-Yves BOURCIER (PRINCE) – M. Jacques BLANCHET (ST DIDIER) – Mme Gwénaëlle RENOUX (THOURIE) – Mme Maryse HUCHET (VAL D'IZE) – M. Jean-Pierre BESNARD (VISSEICHE) – Mme Isabelle DUSSOUS, Mme Marie-Cécile TARRIOL (VITRE).

Délégués suppléants votant en l'absence du délégué titulaire : M. Éric PERCHAIS (CHATEAUBOURG) – M. Gilles THOMAS (DOMAGNE) – Mme Marie-France ESNAULT (ST CHRISTOPHE DES BOIS).

Pouvoir : *Néant*

Arrivée en cours de séance : *Néant*

Départ en cours de séance : *M. Christian SORIEUX (Q6)*

Assistaient également à la réunion : *Néant*

Etaient absents excusés : M. Éric GLINCHE (BAIS) – M. Jean-François HEROGUER (CHAMPEAUX) – M. Vincent BOUTHEMY, M. Yves RENAULT (CHATEAUGIRON) – M. Daniel TESSIER, M. Loïc GALLON (DOMALAIN) – Mme Thérèse MONNET (EANCE) – M. Philippe SIAUDEAU (FORGES LA FORET) – M. Roland LE DROFF (GENNES SUR SEICHE) – M. Daniel FEVRIER, M. Amand LETORT (LA GUERCHE DE BRETAGNE) – Mme Maryvonne BALARD (MARCILLE-ROBERT) – M. SEBASTIEN BOUDET (MARTIGNE-FERCHAUD) – Mme Marie-Christine LECONTE, M. Alain PIETTE (MECE) – M. Christian STEPHAN (MONDEVERT) – M. Gwendal LE GUENNEC (MOULINS) – M. Christian JAN (MOUSSE) – Mme Marie-Thérèse HOCDE, M. Didier ALIX (MOUTIERS) – Mme Céline THEUREAU (NOYAL SUR VILAINE) – M. Melaine MORIN (SERVON SUR VILAINE) – Mme Jocelyne GAUTIER, M. Patrice LEQUEUX (ST AUBIN DES LANDES) – M. Emmanuel ROUILLARD (ST DIDIER) – M. Nicolas TOUTAIN (ST GERMAIN DU PINEL) – M. Denis FROMONT (TAILLIS) – M. Dominique PERETTE (TORCE) – M. Cédric MAIGRET (VERGEAL) – M. Fabrice HEULOT, M. Emmanuel COUVERT (VITRE) – M. Teddy REGNIER (Président de VITRE COMMUNAUTE) – M. Dominique DENIEUL (Président de PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE) – M. Luc GALLARD (Président de ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE).

Secrétaire de séance : M. Claude CAILLEAU (ARGENTRE DU PLESSIS)

En l'absence du Président, Mme Isabelle DUSSOUS- 1^{ère} Vice-Présidente, préside la séance.



Envoyé en préfecture le 20/05/2025

Reçu en préfecture le 20/05/2025

Publié le

ID : 035-253500953-20250513-CS05_MAI2025-DE

COMITÉ SYNDICAL 13 MAI 2025

DELIBERATION N°5 (1.4 : Autres types de contrat)

OBJET : DECHETERIE : Filière Responsabilité élargie des producteurs pour les produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment – Mise en œuvre effective

Monsieur Mickaël LEFEUVRE, Vice-Président en charge des déchèteries expose :

Vu la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire ("AGEC") prévoyant la mise en place d'une filière REP pour assurer la gestion des déchets qui en sont issus,

Lors de sa séance du 20 Février 2024 (délibération n°9), le Comité syndical a validé la mise en place de la REP « Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment » :

- Pour la catégorie 1 de manière progressive sur l'année 2024
- Pour la catégorie 2 de manière progressive sur l'année 2025.

L'objectif pour la collectivité est de répondre à l'obligation réglementaire progressivement dans le temps en prenant en compte les facultés différentes de nos déchèteries actuelles à assimiler cette REP de manière financière et/ou opérationnelle sans impacter fortement leurs fonctionnements et le travail des agents.

Le syndicat a contractualisé avec l'Eco Organisme Valobat pour la mise en œuvre de la filière. Celle-ci est effective depuis le 1^{er} août 2024 pour les gravats (délibération n°1 du comité syndical en date du 24/09/24).

Pour la catégorie 2- bois et plâtre, la filière a été mise en place effectivement au 1^{er} janvier 2025.

Les professionnels ont donc désormais la possibilité de déposer gratuitement leurs bois et plâtre au sein des alvéoles et bennes dédiées depuis le 1^{er} janvier dernier, un bon de dépôt restant néanmoins obligatoire pour la traçabilité du dépôt.

LA VICE-PRESIDENTE DEMANDE AU COMITE SYNDICAL DE SE PRONONCER SUR LE DEPOT GRATUIT DU BOIS ET DU PLATRE PAR LES PROFESSIONNELS DU FAIT DE LA MISE EN PLACE DE LA REP « PRODUITS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION DU SECTEUR DU BÂTIMENT ».

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,
Le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents,
DECIDE :**

- **De valider le dépôt gratuit du bois et du plâtre par les professionnels à compter du 1^{er} janvier 2025, date de mise en œuvre de la REP « Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment »**
- **De charger le Président, ou son représentant de prendre toutes les mesures nécessaires à cette mise en œuvre et à signer tout document s'y rapportant.**

Présents : 26
Pouvoir : 0
Nombre de votants : 26
Nombre de voix pour : 26
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le Président,


Christian STEPHAN




Envoyé en préfecture le 20/05/2025

Reçu en préfecture le 20/05/2025

Publié le

ID : 035-253500953-20250513-CS05_MAI2025-DE